



**CHAMPIONNATS DE ZONE BATEAUX COURTS J18 ET SENIORS
REGATES J16 et HANDI AVIRON**

CAZAUBON - LAC DE L'UBY 19 et 20 MARS 2016

AVANT PROGRAMME

Réunion des délégués :

samedi 9h30 au Plan d'eau -

Service Médical

à la Tour d'Arrivée - Tél. 05 62 69 54 62

Sécurité :

2 plongeurs et secours à terre

Engagements

Tous les engagements seront à faire sur le site de la FFA entre le Lundi 29 février 8h et le vendredi 11 mars 14h

Distances des Courses :

- Handi-Aviron : 1000 m
- J16 : 1500 m - départ tenu
- J18 et seniors : 2000 m - départ tenu

Horaires et programme des courses : (à confirmer en fonction du nombre d'engagés)

Championnats de zone J18 et Seniors bateaux courts

Le samedi : de 10h30 et 17h30

- Tête de rivière, si plus de 24 engagés
- Séries qualificatives
- Repêchages

Le dimanche : de 9h à 17h00

- Demi-finales
- Finales

En cas de finales directes un parcours pour distribution des lignes d'eau lors des finales est prévu. Le parcours et la finale se dérouleront le même jour.

Régates bateaux courts J16

Pour les J16 F

Séries le samedi matin - finales le samedi après-midi

Pour les J16 H

Séries le dimanche matin - Finales le dimanche après-midi

Cette compétition se déroule en skiff et deux sans barreur garçons et filles J16 et regroupe les 18 meilleurs équipages du sud-ouest, soit 4 qualifiés pour la Ligue Midi Pyrénées et 14 qualifiés pour les Ligues d'Aquitaine, Poitou-Charentes et Limousin.



Les engagements seront effectués par les Ligues. Les clubs devront confirmer la présence de leurs rameurs dès la fin des sélections.

Régates Handi-Aviron

Les courses Handi-aviron auront lieu le samedi et le dimanche en fin de matinées (engagements séparés pour le samedi et pour le dimanche sur le site de la FFA). Elles concerneront les 2-LTA hommes et femmes, 1X TA, AS et LTA hommes et femmes

Le programme des courses sera diffusé à tous les clubs participants, le mercredi 16 mars

Titres et récompenses :

Les titres de champions de zone en J18 et seniors seront décernés pour tous les équipages ou rameurs vainqueurs, y compris pour ceux extérieurs à la zone sud-ouest.

Les récompenses seront remises au vainqueur de chaque finale au ponton d'honneur

Les courses handi-aviron seront récompensées le dimanche, le samedi étant un parcours de travail.

Les titres de champions de zone en deux sans barreur et en skiff pour J16 sont décernés lors des championnats de zone de la mi-juin, mais une récompense sera remise à chaque vainqueur des régates

Qualification pour les championnats de France bateaux courts

Les quatre premiers bateaux J18 et seniors seront qualifiés automatiquement ; en cas de forfait pour les championnats, le délégué du club devra venir l'indiquer au secrétariat à la Tour d'Arrivée.

Participation des rameurs retenus dans les quotas DTN (page 11 de la réglementation nationale 2016):

Les équipages engagés doivent courir dans la zone d'appartenance de leurs clubs. Les équipages composés de mixtes de clubs de deux zones différentes peuvent courir au choix dans l'une de ces deux zones.

Rameurs retenus dans les quotas de la Direction Technique Nationale :

- Les rameuses et rameurs J18 et handi-aviron ont l'obligation de participer à ces épreuves.
- Les rameuses et rameurs J18 et seniors ayant participé à ces épreuves seront considérés comme hors quotas de zone pour leur sélection

Bien cordialement

Pour l'équipe d'organisation

A. MAGNAGUAGNO